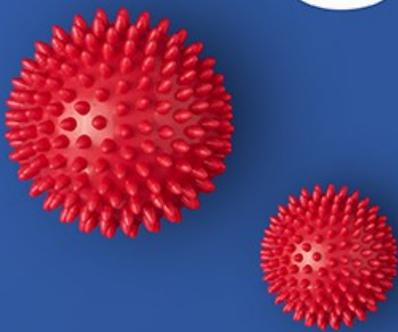




Les services et les informations de la commune pendant la période de crise sanitaire

COVID-19



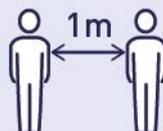
Coronavirus, pour se protéger et protéger les autres



Lavez-vous
très régulièrement les mains



Toussez, éternuez
dans votre coude



Observez une distance
de + d'un mètre



Utilisez des mouchoirs
à usage unique et jetez-les

Chères Préselloises, chers Présellois,

Vivre au Village, c'est faire partie d'une grande famille de cœur. Et les circonstances actuelles en sont comme un révélateur. Dès le début de la crise sanitaire, une véritable chaîne fraternelle s'est naturellement activée dans notre Village à travers une multitude d'actions d'entraide citoyenne. Telles Préselloises ont trouvé le moyen de fournir les professionnels de santé en gels hydro-alcooliques ou en masques FFP2; tels autres Présellois n'hésitent pas à faire les courses de leurs voisins ou tout simplement à prendre de leurs nouvelles, démarche qui a toute sa valeur humaine en une période qui peut facilement conduire pour beaucoup à un syndrome anxigène et une perte des repères. Des élus, anciens et nouveaux, s'investissent de façon attentive auprès de nos Aînés. Des associations préselloises se démènent pour offrir gracieusement aux habitants des compléments de protection aux gestes barrières... Autant d'expériences de gratuité solidaire qui ont fleuri et continuent de fleurir ça et là au sein de notre communauté et qui ne demandent qu'à faire système dans l'avenir. Face à nos errements consuméristes, la gratuité peut être pensée comme un dispositif de changement du monde; elle propose un nouveau pacte social entre nous pour l'après, fondé sur le bonheur d'être et de donner et non plus sur la satisfaction d'avoir. A court terme, l'après, c'est le probable déconfinement progressif à partir du 11 mai. Il faut véritablement en prendre conscience, le déconfinement n'est pas synonyme de la fin de la crise sanitaire ni de la reprise d'une vie normale et trépidante. Certaines choses ne se feront peut-être plus, se feront plus lentement, doivent se faire en tout cas différemment, désormais. Nous sommes et resterons durablement impactés et marqués, tant sur le plan matériel que sur le plan moral. Nous pensons aux salariés mis au chômage partiel ou total, à certains foyers qui voient s'aggraver leurs conditions de vie précaires, à nos commerçants, entrepreneurs ou artisans qui ont été contraints à la fermeture et qu'il faudra soutenir une fois passé le confinement. D'ores et déjà, l'Etat et Valenciennes Métropole ont pris des mesures de soutien financier en leur faveur. Nous avons la volonté de les compléter dans la mesure de nos moyens mais surtout de nos compétences pour lesquelles nous espérons un élargissement par décision de l'Etat.

Enfin, ayons, toutes et tous, une pensée sincèrement reconnaissante envers nos professionnels de santé présellois, médecins, infirmières, pharmacien...qui, en première ligne face au risque, n'ont à aucun moment failli dans leur mission salutaire.

Avec tout mon dévouement.
Sandrine FRANCOIS-LAGNY
Maire de Préseau

Permanences



En période de confinement, l'accueil en présentiel du public en Mairie a été suspendu.

Vous pouvez contacter les Services de la Commune par téléphone ou par voie dématérialisée :

- ➡ mairie.preseau@orange.fr
- ➡ preseau.fr (formulaire de contact)
- ➡ 03 27 25 81 28 (renvoi d'appel)

Le Plan de Continuité d'Activité (PCA) permet de traiter en priorité :

- l'aide aux personnes vulnérables et/ou âgées (écoute, courses, courriers...)
- la sécurité et la salubrité publiques
- l'état civil et les formalités funéraires
- les inscriptions administratives à l'école (! Les rencontres avec la Directrice sont reportées)
- l'accueil ALSH pour les enfants des parents prioritaires (professionnels de santé notamment)
- les dossiers d'urbanisme en cours (! Les nouveaux dossiers seront enregistrés en mairie mais instruits par l'ADS de la CAVM ultérieurement)

Néanmoins, nous nous efforçons de vous apporter une réponse à chacune de vos questions en fonction des agents disponibles et des informations que nous pouvons obtenir auprès de nos partenaires (CAVM, Sous-préfecture, La Poste, fournisseurs d'énergie, d'eau, de téléphonie, d'Internet,...).



Les arrêtés pris par le Maire depuis le début de l'état d'urgence concernant la fermeture au public du Parc des Loisirs, du Stade ainsi que du Cœur de Bourg.

Le cimetière est maintenu ouvert: il continue à accueillir le public dans le respect des mesures et des gestes barrières, notamment des distances sanitaires.

Services



La CAVM et son prestataire ont privilégié pour des raisons sanitaires la collecte des OM (Ordures Ménagères), en cette période de crise COVID-19 qui a notamment pour conséquence une réduction des effectifs employés dans ce domaine. Le Préfet de région a rappelé que mettre à disposition des bennes dans des créneaux horaires précis aurait pour conséquence de générer un regroupement de personnes en contradiction avec les consignes de confinement.

La collecte des déchets verts en porte à porte reprend sur le calendrier de ramassage initialement prévu. Pour Préseau, la première collecte aura lieu le mardi 28 avril 2020, puis tous les 15 jours selon le calendrier ci-dessous.

Précisions de la CAVM (site de l'Agglo) :

Prioriser le paillage, mulching et autres alternatives car le volume de déchets collectés va être limité à l'équivalent de 3 poubelles rondes avec 2 poignées + fagots.

CALENDRIER DE LA COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

Avril	Mai	Juin	Juillet
Lu Ma Me Je Ve Sa Di 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	Lu Ma Me Je Ve Sa Di 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	Lu Ma Me Je Ve Sa Di 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	Lu Ma Me Je Ve Sa Di 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
Août	Septembre	Octobre	Novembre
Lu Ma Me Je Ve Sa Di 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	Lu Ma Me Je Ve Sa Di 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	Lu Ma Me Je Ve Sa Di 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	Lu Ma Me Je Ve Sa Di 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30

OM et Tri selectif

La collecte des OM/TRI du vendredi 1er mai aura lieu le samedi 2 mai.



En se basant sur la liste des personnes vulnérables du **PCS (Plan Communal de Sauvegarde)**, des élus (anciens et nouveaux) contactent ces personnes afin de s'enquérir de leur santé et de répondre à leurs besoins notamment par des livraisons en produits alimentaires deux fois par semaine. Nous pouvons saluer nos commerçants de bouche présellois (boulangerie, commerce d'alimentation générale, boucherie) qui préparent les commandes avec une remarquable réactivité.

La liste des personnes contactées est enrichie des retours terrains des livreurs et des signalements de voisins ou de proches éloignés. N'hésitez pas à contacter la mairie si vous-même avez besoin de ce service ou si vous pensez qu'une personne est en difficulté et/ou isolée. 03 27 25 81 28.

La ligne de bus 403 passant à Préseau (Valenciennes



- Le Quesnoy) voit ses horaires aménagés pendant la période de confinement : trois liaisons par jour, début de matinée, pause méridienne et fin de journée. Consultez les horaires sur le site de la commune ou appelez en Mairie.



L'école Jules Verne a été fermée dès le 17 mars par mesure de précaution.

En période scolaire, les enfants des personnels prioritaires (de santé notamment) ont été regroupés au sein de « pôles scolaires » par l'Inspection d'Académie. Pour Préseau, c'est à l'école de Curgies.

L'ALSH de Préseau (vacances scolaires) fonctionne pour les enfants des personnels prioritaires.

Le Directeur Enfance/Jeunesse de la Commune a recensé les besoins des familles dont les deux parents occupant des missions prioritaires n'ont pas de solutions de garde pour leurs enfants.

Une réouverture des établissements scolaires pour le 11 mai a été annoncée par le Président de la République:

d'abord les GS, CP et CM2, puis le 18 mai les 6e,3e, 1ère et Terminales, enfin toutes les classes à partir du 25 mai. Même si aucune directive concrète concernant l'organisation de cette rentrée ne nous a été fournie pour l'instant par les représentants de l'Etat, la commune s'y prépare : une nouvelle désinfection complète (certification COVID-19) des locaux de Jules Verne sera réalisée par une entreprise; des produits de nettoyage virucides ont été commandés en vue de l'entretien journalier et approfondi des locaux par les agents de la commune à la reprise de l'école. En coordination avec l'Education Nationale, un protocole sanitaire est en cours d'élaboration. Les encadrants de notre Service Enfance/Jeunesse seront sollicités et viendront suppléer au décroisement des effectifs. Un double service de restauration scolaire est envisagé.

Notre objectif premier : assurer un accueil sécurisé de vos enfants.



LA POSTE

Le bureau de la Poste à Préseau est fermé au public. Vous avez la possibilité de vous rendre aux guichets Carré PRO de Marly (1 route d'Aulnoy) pour l'envoi de vos colis, de vos courriers simples ou recommandés (de 8h45 à 11h30 et de 13h45 à 16h30 du mercredi au vendredi) Les retraits de vos recommandés et colis sont centralisés à Saint-Saulve où vous pouvez également réaliser des opérations bancaires (du lundi au vendredi de 9h30 à 12h).

La distribution du courrier à Préseau se fait trois à quatre fois par semaine, le facteur en profite pour relever la boîte aux lettres rue Evariste Boussemart. Retrouvez les informations concernant les bureaux de poste ouverts et leurs services sur le site de La Poste : <https://www.laposte.fr/particulier/outils/trouver-un-bureau-de-poste>

Initiatives

Masque
Afnor
S76-001



A l'initiative de Madame Isabelle Philippe Soyez, une campagne de confection de masques.

La Présidente de l'Association "Je couds, tu tricotes" a fédéré les volontés et les savoir-faire d'une quinzaine de couturières dont celles de Préseau Patch. Un appel aux dons en élastique, en draps et autres tissus de coton (uniquement coton) en bon état - est lancé ! A terme, c'est près de 1000 masques (norme Afnor) qui seront confectionnés grâce à ce bel élan de solidarité bénévole !!! Conformément aux vœux des responsables associatifs et grâce à nos couturières volontaires, pourra être attribué un masque par foyer préseillois (à la demande et sur inscription): il sera porté par l'un de ses membres lors de déplacements qui doivent, durant le confinement, rester limités et réservés à des besoins vitaux. Il est à rappeler que le port du masque (non obligatoire) n'exonère pas les personnes des gestes barrières requis, notamment des règles de distanciation; ils ne les remplacent pas; ils n'apportent qu'un complément de protection, et ce à condition d'être correctement portés (pas plus de 4h) et entretenus (lavage après chaque utilisation à 60° pendant 30 minutes). Un masque mal porté et non entretenu est inefficace voire dangereux.

La Mairie de Préseau a accepté de coordonner cette action solidaire à travers :

- la diffusion de l'information,
- la réception des dons en tissus et élastiques,
- l'enregistrement des inscriptions des foyers,
- la livraison des masques.

Pour faire un don en tissus et/ou pour inscrire votre foyer, merci de téléphoner au standard de la mairie (03 27 25 81 28) ou d'envoyer un mail à mairie.preseau@orange.fr, ce dernier moyen de communication étant à privilégier au vu des nombreuses autres demandes des habitants auxquelles notre service public local se doit de répondre en ces temps de crise sanitaire.

En outre, le Président des Hauts de France a annoncé la commande de masques pour tous les habitants de la Région. La distribution devrait se faire via les mairies. Dès que les modalités de distribution seront connues, la municipalité les communiquera à la population. La Commune de Préseau, quant à elle, va très prochainement passer commande de masques homologués par la DGA auprès d'une entreprise textile locale. Ces actions, de la Région et de la Commune, viendront compléter l'initiative solidaire remarquable de nos couturières préseilloises. Ainsi les habitants de Préseau disposeront à terme d'un jeu de plusieurs masques et pourront envisager le déconfinement avec une relative sérénité.

Depuis le début du confinement, Christophe Martel, à la tête de l'entreprise ID3Dcm, confectionne gracieusement des visières de protection en plastique grâce à une imprimante 3D. Ses créations ont équipé nos commerçants, nos agents municipaux, certains professionnels de santé travaillant dans des EPHAD. Il a également pour projet de produire des masques 3D futuristes, en matière plactive et selon la norme OMS.

Rappels



Les plages horaires pour l'utilisation des matériels bruyants sont les suivantes:

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30.
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.
- Les dimanches et jours fériés de 09h00 à 12h00.



Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit et cela toute l'année. De même, les dépôts sauvages dans les chemins ruraux sont prohibés. De tels dépôts en végétaux, gravats, terres rendent encore plus difficile le travail des agents municipaux entretenant les espaces verts, abiment les machines communales et altèrent notre cadre de vie. Pensez citoyens !



Des trottoirs sont souillés par la présence de déjections canines;

il en va de la responsabilité des maîtres de préserver l'hygiène urbaine en ramassant les déjections de leurs animaux domestiques. Il suffit de se munir de sachets lors des promenades de vos compagnons à quatre pattes.